

LES PIONNIERS DE L'AIR

Aubrun vole à Pas

Paris, 29 décembre.

L'aviateur Emile Aubrun a essayé hier après-midi dans son avion son nouveau moteur à essence. L'appareil est très rapide et stable. Aubrun fera un nouvel essai de duré aujourd'hui et tentera vendredi la Coupe Michelin.

Beau vol d'officiers aviateurs

Le lieutenant Letheux et son passager le lieutenant Dauvau ont quitté l'aérodrome de Brétigny-Douai, hier matin, à huit heures dix, pour rejoindre Mourmelon par la voie des airs. Après un superbe voyage et un atterrissage arrêté à 5 h. 40 à Liessies, les braves aviateurs militaires arrivèrent au camp de Châlons où ils atterrissent à 4 h. 45.

Le glace sur le Parc !

Brussels, 29 décembre.

Le populaire aviateur Henry Farman, parti ce matin à 8 heures pour la Coupe Michelin, fut accueilli par la vitesse moyenne de 100 km., malgré un vent peu favorable, était de 62 kilomètres à l'heure, mais au bout de 2 h. 40 de marche, la pluie s'est mise à tomber et comme il gelait à environ 3° — la pluie s'est convertie immédiatement en neige sur l'appareil, de sorte qu'il s'est échoué à tel point que M. Henry Farman a été obligé de descendre.

Quand il a été à terre, a constaté que l'appareil était recouvert d'une couche épaisse de glace représentant environ 80 kilos.

Tabuteau vote 405 kilomètres

Versailles, 29 décembre.

L'aviateur Maurice Tabuteau, pilotant un biplan Maurice Farman s'est mis en piste ce matin à 7 heures 36, en vue de battre les records du monde de distance — détenus par Legagneux avec 515 km. 900 — et de durée, dépassé par Henri Farman, avec 8 h. 12 m. 47 s.

Chronométré officiellement par M. Guichard, l'aspirant mécanicien, tous les facteurs étant réguliers. Ainsi, au troisième manche, il avait parcouru 240 kilomètres environ et continuait sa course aux records à une allure remarquable.

Malheureusement, le brouillard fit son apparition et contraint Tabuteau à aller au-delà de l'apprémid' avant parce que 405 kilomètres.

Tabuteau recommandera demain.

Les funérailles du Due de Chartres

Dreux, 29 décembre.

Les funérailles du due de Chartres ont été célébrées aujourd'hui. Le cardinal a été chaleureusement accueilli dans l'église de la famille et des invités, quelques invités n'avaient pas été envoyés. Personne dans ces conditions n'a pu avoir accès dans la chapelle. Les membres de la famille se sont rendus à la chapelle dans 14 voitures de deuil.

Immédiatement après leur arrivée, le service funèbre a été célébré.

La grève du Transpyrénéen

Perpignan, 29 décembre.

Los députés socialistes Lavaud, Wilm et Bedouin, qui étaient attendus hier à l'hôtel, et dont le voyage avait été retardé par l'abondance des reçues, sont arrivés aujourd'hui.

Ils se sont aussitôt rendus sur les champs du tribunal transpyrénéen pour soutenir les revendications des ouvriers grévistes.

Le travail n'a pas été abandonné à la porte sud du tunnel.

Ancienne danseuse dévorée par ses chiens

Moscou, 29 décembre.

Une ancienne artiste du ballet impérial, retirée à Moscou, vient de succomber dans des circonstances particulièrement atroces. Elle a été dévorée par les chiens qu'elle possédait.

Les cas suspects de Paris

Paris, 29 décembre.

L'autopsie pratiquée sur le cadavre de Mme Maurisson, n'ayant rien démontré de mort naturelle, a été prélevée et envoyée à l'Institut Pasteur.

Mme Grouchy, en traitement à l'Hôpital Beauvois, est mieux.

Mme Adam, sour de Mme Grouchy, habit Saint-Maur-des-Fossés, est également indisposée et présente les mêmes symptômes suspectes.

Les briquets automatiques

LA RÉGLEMENTATION. — UNE NOTE DU MINISTRE DES FINANCES

Le Ministre des Finances communique la note suivante :

« Aujourd'hui, paraît à l' « Officiel » la loi qui réglemente les appareils amorçés ou préparés de manière à pouvoir s'enflammer ou prendre feu par frottement ou par tous moyens autres que le contact direct avec une matière en combustion.

« Demain donc — toute loi étant exécutée 24 heures après sa promulgation — les briquets au fer-cédrum ne sont plus prohibés mais seront soumis à l'impôt.

« La fabrication est réservée aux industriels qui seront autorisés par l'Administration.

« Les briquets importés seront acheminés vers le port d'entrée de l'abri le plus près du lieu de destination.

« Tous briquets dès réception d'une estampille soumise et apposée sur toute sa longueur.

« Les estampilles qui ont 2 cm. de longueur et 7 m/m de largeur constituent le paiement de l'impôt de 2 francs.

« Pour les briquets qui sont fabriqués en France, l'estampille sera composée des lettres de l'alphabet pour les représentants d'entreprises qui ont l'intention de livrer des briquets à faire souder les estampilles qui leur seront livrées en même temps.

« Toute particularité qui achèvera dérobinalement un briquet devra donc s'assurer que l'estampille est bien apposée.

« Aux détenteurs actuels de briquets, l'administration délivrera une estampille pour deux jours pour régulariser leur situation. Pendant ce délai à partir de demain, il sera mis en vente, à cet effet, des estampilles que les particuliers auront à faire souder eux-mêmes.

« L'administration admet que pendant ce délai de quinze jours les petits commerçants (autres que les bureaux de tabac) qui détiennent quelques briquets à vendre, les demandent en avance à la réception de l'abri à la recette burduliste de leur arrondissement et après les avoir revêtus de l'estampille.

« Toutes les organisations ouvrières faisant partie de la C. G. T. nous ont promis d'envoyer leurs briquets à l'abri à la réception de l'abri à la recette burduliste de leur arrondissement et après les avoir revêtus de l'estampille.

« Le chef du protocole va sans doute être embarrassé. C'est jour de réception à l'Etat.

« Le corps diplomatique, les ministres, les présidents du Sénat et de la Chambre des députés, les fonctionnaires de l'Etat, les juges et procureurs publics, etc., doivent venir au château de l'Etat.

« Tous qui préviennent que nous avons été dépossédés d'un bijou ne donne pas lieu à la conférence d'assassinat. Il est nécessaire lors de la présentation de l'objet à la police que cela soit de M. Fallières. Mais nous tenons à clamer notre indignation contre le déni dont Durand est victime.

« Toutes les organisations ouvrières faisant partie de la C. G. T. nous ont promis d'envoyer leurs briquets à l'abri à la réception de l'abri à la recette burduliste de leur arrondissement et après les avoir revêtus de l'estampille.

« Ainsi, nous devons croire que l'ordre sera maintenu et que nos amis nous aideront à empêcher les militaires d'être poursuivis sous l'accusation de complicité avec eux.

« Il ne faut pas croire que la campagne entreprise en faveur de Durand l'ait empêché de empêcher les militaires d'être poursuivis sous l'accusation de complicité avec eux.

« Enfin, il est rappelé que les affluences au bureau de poste, au théâtre et dans les salles de spectacles sont très nombreuses.

« Ainsi, nous devons croire que l'ordre sera maintenu et que nos amis nous aideront à empêcher les militaires d'être poursuivis sous l'accusation de complicité avec eux.

« Les briquets qui utilisent les amarres ou fulminates échappent au nouvel impôt.

« L'administration abandonne toutes les contraventions commises sous le régime de l'ancienne législation ; par contre elle admettra les instructions les plus sévères pour la répression des infractions à la loi nouvelle.

« En particulier, elle rappelle que la simple détonation d'un briquet non soumis à l'impôt déclenche l'explosion de l'ordre détonant.

« Ainsi, nous devons croire que l'ordre sera maintenu et que nos amis nous aideront à empêcher les militaires d'être poursuivis sous l'accusation de complicité avec eux.

« Les briquets qui utilisent les amarres ou fulminates échappent au nouvel impôt.

« L'administration abandonne toutes les contraventions commises sous le régime de l'ancienne législation ; par contre elle admettra les instructions les plus sévères pour la répression des infractions à la loi nouvelle.

« En particulier, elle rappelle que la simple détonation d'un briquet non soumis à l'impôt déclenche l'explosion de l'ordre détonant.

« Ainsi, nous devons croire que l'ordre sera maintenu et que nos amis nous aideront à empêcher les militaires d'être poursuivis sous l'accusation de complicité avec eux.

« Les briquets qui utilisent les amarres ou fulminates échappent au nouvel impôt.

« L'administration abandonne toutes les contraventions commises sous le régime de l'ancienne législation ; par contre elle admettra les instructions les plus sévères pour la répression des infractions à la loi nouvelle.

« En particulier, elle rappelle que la simple détonation d'un briquet non soumis à l'impôt déclenche l'explosion de l'ordre détonant.

« Ainsi, nous devons croire que l'ordre sera maintenu et que nos amis nous aideront à empêcher les militaires d'être poursuivis sous l'accusation de complicité avec eux.

« Les briquets qui utilisent les amarres ou fulminates échappent au nouvel impôt.

« L'administration abandonne toutes les contraventions commises sous le régime de l'ancienne législation ; par contre elle admettra les instructions les plus sévères pour la répression des infractions à la loi nouvelle.

« En particulier, elle rappelle que la simple détonation d'un briquet non soumis à l'impôt déclenche l'explosion de l'ordre détonant.

« Ainsi, nous devons croire que l'ordre sera maintenu et que nos amis nous aideront à empêcher les militaires d'être poursuivis sous l'accusation de complicité avec eux.

« Les briquets qui utilisent les amarres ou fulminates échappent au nouvel impôt.

« L'administration abandonne toutes les contraventions commises sous le régime de l'ancienne législation ; par contre elle admettra les instructions les plus sévères pour la répression des infractions à la loi nouvelle.

« En particulier, elle rappelle que la simple détonation d'un briquet non soumis à l'impôt déclenche l'explosion de l'ordre détonant.

« Ainsi, nous devons croire que l'ordre sera maintenu et que nos amis nous aideront à empêcher les militaires d'être poursuivis sous l'accusation de complicité avec eux.

« Les briquets qui utilisent les amarres ou fulminates échappent au nouvel impôt.

« L'administration abandonne toutes les contraventions commises sous le régime de l'ancienne législation ; par contre elle admettra les instructions les plus sévères pour la répression des infractions à la loi nouvelle.

« En particulier, elle rappelle que la simple détonation d'un briquet non soumis à l'impôt déclenche l'explosion de l'ordre détonant.

« Ainsi, nous devons croire que l'ordre sera maintenu et que nos amis nous aideront à empêcher les militaires d'être poursuivis sous l'accusation de complicité avec eux.

« Les briquets qui utilisent les amarres ou fulminates échappent au nouvel impôt.

« L'administration abandonne toutes les contraventions commises sous le régime de l'ancienne législation ; par contre elle admettra les instructions les plus sévères pour la répression des infractions à la loi nouvelle.

« En particulier, elle rappelle que la simple détonation d'un briquet non soumis à l'impôt déclenche l'explosion de l'ordre détonant.

« Ainsi, nous devons croire que l'ordre sera maintenu et que nos amis nous aideront à empêcher les militaires d'être poursuivis sous l'accusation de complicité avec eux.

« Les briquets qui utilisent les amarres ou fulminates échappent au nouvel impôt.

« L'administration abandonne toutes les contraventions commises sous le régime de l'ancienne législation ; par contre elle admettra les instructions les plus sévères pour la répression des infractions à la loi nouvelle.

« En particulier, elle rappelle que la simple détonation d'un briquet non soumis à l'impôt déclenche l'explosion de l'ordre détonant.

« Ainsi, nous devons croire que l'ordre sera maintenu et que nos amis nous aideront à empêcher les militaires d'être poursuivis sous l'accusation de complicité avec eux.

« Les briquets qui utilisent les amarres ou fulminates échappent au nouvel impôt.

« L'administration abandonne toutes les contraventions commises sous le régime de l'ancienne législation ; par contre elle admettra les instructions les plus sévères pour la répression des infractions à la loi nouvelle.

« En particulier, elle rappelle que la simple détonation d'un briquet non soumis à l'impôt déclenche l'explosion de l'ordre détonant.

« Ainsi, nous devons croire que l'ordre sera maintenu et que nos amis nous aideront à empêcher les militaires d'être poursuivis sous l'accusation de complicité avec eux.

« Les briquets qui utilisent les amarres ou fulminates échappent au nouvel impôt.

« L'administration abandonne toutes les contraventions commises sous le régime de l'ancienne législation ; par contre elle admettra les instructions les plus sévères pour la répression des infractions à la loi nouvelle.

« En particulier, elle rappelle que la simple détonation d'un briquet non soumis à l'impôt déclenche l'explosion de l'ordre détonant.

« Ainsi, nous devons croire que l'ordre sera maintenu et que nos amis nous aideront à empêcher les militaires d'être poursuivis sous l'accusation de complicité avec eux.

« Les briquets qui utilisent les amarres ou fulminates échappent au nouvel impôt.

« L'administration abandonne toutes les contraventions commises sous le régime de l'ancienne législation ; par contre elle admettra les instructions les plus sévères pour la répression des infractions à la loi nouvelle.

« En particulier, elle rappelle que la simple détonation d'un briquet non soumis à l'impôt déclenche l'explosion de l'ordre détonant.

« Ainsi, nous devons croire que l'ordre sera maintenu et que nos amis nous aideront à empêcher les militaires d'être poursuivis sous l'accusation de complicité avec eux.

« Les briquets qui utilisent les amarres ou fulminates échappent au nouvel impôt.

« L'administration abandonne toutes les contraventions commises sous le régime de l'ancienne législation ; par contre elle admettra les instructions les plus sévères pour la répression des infractions à la loi nouvelle.

« En particulier, elle rappelle que la simple détonation d'un briquet non soumis à l'impôt déclenche l'explosion de l'ordre détonant.

« Ainsi, nous devons croire que l'ordre sera maintenu et que nos amis nous aideront à empêcher les militaires d'être poursuivis sous l'accusation de complicité avec eux.

« Les briquets qui utilisent les amarres ou fulminates échappent au nouvel impôt.

« L'administration abandonne toutes les contraventions commises sous le régime de l'ancienne législation ; par contre elle admettra les instructions les plus sévères pour la répression des infractions à la loi nouvelle.

« En particulier, elle rappelle que la simple détonation d'un briquet non soumis à l'impôt déclenche l'explosion de l'ordre détonant.

« Ainsi, nous devons croire que l'ordre sera maintenu et que nos amis nous aideront à empêcher les militaires d'être poursuivis sous l'accusation de complicité avec eux.

« Les briquets qui utilisent les amarres ou fulminates échappent au nouvel impôt.

« L'administration abandonne toutes les contraventions commises sous le régime de l'ancienne législation ; par contre elle admettra les instructions les plus sévères pour la répression des infractions à la loi nouvelle.

« En particulier, elle rappelle que la simple détonation d'un briquet non soumis à l'impôt déclenche l'explosion de l'ordre détonant.

« Ainsi, nous devons croire que l'ordre sera maintenu et que nos amis nous aideront à empêcher les militaires d'être poursuivis sous l'accusation de complicité avec eux.

« Les briquets qui utilisent les amarres ou fulminates échappent au nouvel impôt.

« L'administration abandonne toutes les contraventions commises sous le régime de l'ancienne législation ; par contre elle admettra les instructions les plus sévères pour la répression des infractions à la loi nouvelle.

« En particulier, elle rappelle que la simple détonation d'un briquet non soumis à l'impôt déclenche l'explosion de l'ordre détonant.

« Ainsi, nous devons croire que l'ordre sera maintenu et que nos amis nous aideront à empêcher les militaires d'être poursuivis sous l'accusation de complicité avec eux.

« Les briquets qui utilisent les amarres ou fulminates échappent au nouvel impôt.

« L'administration abandonne toutes les contraventions commises sous le régime de l'ancienne législation ; par contre elle admettra les instructions les plus sévères pour la répression des infractions à la loi nouvelle.

« En particulier, elle rappelle que la simple détonation d'un briquet non soumis à l'impôt déclenche l'explosion de l'ordre détonant.

« Ainsi, nous devons croire que l'ordre sera maintenu et que nos amis nous aideront à empêcher les militaires d'être poursuivis sous l'accusation de complicité avec eux.

« Les briquets qui utilisent les amarres ou fulminates échappent au nouvel impôt.

« L'administration abandonne toutes les contraventions commises sous le régime de l'ancienne législation ; par contre elle admettra les instructions les plus sévères pour la répression des infractions à la loi nouvelle.

« En particulier, elle rappelle que la simple détonation d'un briquet non soumis à l'impôt déclenche l'explosion de l'ordre détonant.

« Ainsi, nous devons croire que l'ordre sera maintenu et que nos amis nous aideront à empêcher les militaires d'être poursuivis sous l'accusation de complicité avec eux.

« Les briquets qui utilisent les amarres ou fulminates échappent au nouvel impôt.

« L'administration abandonne toutes les contraventions commises sous le régime de l'ancienne législation ; par contre elle admettra les instructions les plus sévères pour la répression des infractions à la loi nouvelle.

« En particulier, elle rappelle que la simple détonation d'un briquet non soumis à l'impôt déclenche l'explosion de l'ordre détonant.

« Ainsi, nous devons croire que l'ordre sera maintenu et que nos amis nous aideront à empêcher les militaires d'être poursuivis sous l'accusation de complicité avec eux.

« Les briquets qui utilisent les amarres ou fulminates échappent au nouvel impôt.

« L'administration abandonne toutes les contraventions commises sous le régime de l'ancienne législation ; par contre elle admettra les instructions les plus sévères pour la répression des infractions à la loi nouvelle.

« En particulier, elle rappelle que la simple détonation d'un briquet non soumis à l'impôt déclenche l'explosion de l'ordre détonant.

« Ainsi, nous devons croire que l'ordre sera maintenu et que nos amis nous aideront à empêcher les militaires d'être poursuivis sous l'accusation de complicité avec eux.

« Les briquets qui utilisent les amarres ou fulminates échappent au nouvel impôt.

« L'administration abandonne toutes les contraventions commises sous le régime de l'ancienne législation ; par contre elle admettra les instructions les plus sévères pour la répression des infractions à la loi nouvelle.

« En particulier, elle rappelle que la simple détonation d'un briquet non soumis à l'impôt déclenche l'explosion de l'ordre détonant.

« Ainsi, nous devons croire que l'ordre sera maintenu et que nos amis nous aideront à empêcher les militaires d'être poursuivis sous l'accusation de complicité avec eux.

« Les briquets qui utilisent les amarres ou fulminates échappent au nouvel impôt.

</div